

Avis et prises de position

Conseil des monuments et sites du Québec et Héritage Montréal

Numéro 54, été 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/17591ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Conseil des monuments et sites du Québec & Héritage Montréal (1992). Avis et prises de position. *Continuité*, (54), 48-52.

Avis et prises de position

par le Conseil des monuments et sites du Québec et Héritage Montréal



Photos: Yves Bellefleur.



DÉMOLITION DE MAISONS PATRIMONIALES: C'EST ASSEZ!

Le matin du 2 juillet 1992, deux maisons patrimoniales – dont une à caractère historique –, sises rue Saint-Pierre dans le Vieux-Saint-Constant, ont tombé sous le pic des démolisseurs.

Une fois de plus, la MRC de Roussillon et l'ancien village de Saint-Constant ont subi la perte de bâtiments patrimoniaux et glissent lentement vers un nivellement urbain anarchique et impitoyable. En effet, les maisons Baillargeon et Camyré, déjà répertoriées comme bâtiments d'intérêt patrimonial et historique (la seconde maison fut la résidence d'un patriote), n'ont pu être sauvées, car les permis de démolition ont été remis le 19 juin dernier par la Ville de Saint-Constant. Le propriétaire, la chandellerie Mailloux Baillargeon inc., faisant fi des démarches entreprises par la Fondation Royal-Roussillon pour la protection du patrimoine, exécuta son triste dessein.

La Fondation, qui fut informée du projet de démolition, a aussi-

tôt contacté M. Jean Mailloux, propriétaire de la chandellerie, afin de lui faire part de l'intérêt historique de ces deux maisons et d'étudier diverses possibilités d'intervention autres que la démolition (musée de la Chandellerie, location, déménagement des maisons, etc.). M. Mailloux est cependant demeuré insensible à nos démarches. En outre, la démolition précipitée de la maison Camyré, qui date du début du XIX^e siècle, ne nous a pas permis de procéder à un relevé métrique et photographique.

Nous prosternerons-nous constamment devant pareil vandalisme sans jamais réagir à la constante politique du fait accompli? Quand contrôlerons-nous le processus d'émission de permis de démolition, beaucoup plus faciles à obtenir que des permis de «vente de garage»? Comment se fait-il que les autorités municipales ne consultent pas les intervenants en matière de patrimoine avant d'émettre un permis qui risque de nuire considérablement à l'homogénéité patrimoniale des anciens villages présents sur notre territoire? Quand une politique municipale en matière de protection du patrimoine dans chacune des villes de la MRC de Roussillon sera-t-elle adoptée?

La maison Camyré, pour ne citer que celle-ci, témoignait de la présence de François Camyré, aubergiste et organisateur du Parti patriote à Saint-Constant de 1821 à 1837. Impliqué dans les rébellions de 1837-1838 contre les autorités coloniales britanniques, François Camyré a été condamné à mort par ces dernières et gracié par la suite; ce ne fut toutefois pas le cas de Joseph-Narcisse Cardinal, son beau-frère, député du comté de Laprairie.

De plus, les commissaires d'école ont siégé régulièrement à la maison Camyré de 1859 à 1910, alors que les notaires Jean-Baptiste Defoy et François-Étienne Arnould ont été tour à tour propriétaires de la maison, ajoutant ainsi à la valeur historique de ce bâtiment. On a toutefois procédé à sa démolition, et c'est un monument de notre histoire nationale qui vient malheureusement de disparaître à tout jamais!

Pour ces raisons, la Fondation Royal-Roussillon décerne cette année son prix Citron à M. Jean Mailloux, propriétaire de la chandellerie Mailloux Baillargeon inc., en vertu de son mépris à l'égard de notre patrimoine régional.

Source: La Fondation Royal-Roussillon pour la protection du patrimoine:
203, rue Saint-Roch
Saint-Constant (Québec)
J5A 1Y3

Pour de plus amples renseignements, contactez M. Yves Bellefleur, secrétaire, au (514) 632-0504.



Photo: François Varin.

LE FORUM DU PATRIMOINE 1992

À l'automne 1991, un comité formé des représentants de plusieurs organismes intéressés au patrimoine tenait, à Trois-Rivières, la première rencontre en vue de cet important événement.

Comme prévu par l'ensemble des participants, le prochain Forum du patrimoine se tiendra les 27, 28 et 29 novembre prochain dans la même ville. Cette réunion – véritables assises nationales du patrimoine – sera ouverte à tous les intervenants et représentants d'organismes actifs dans les domaines de la préservation patrimoniale. L'an dernier, quelque 140 personnes participaient aux premières sessions de travail; cette année, les organisateurs du Forum attendent plus de 200 participants.

Les ateliers

Les rencontres de cette année permettront aux participants de discuter des thématiques reliant le patrimoine aux arts, à l'environnement, à l'économie, à la culture, au tourisme et aux communautés culturelles. Nous pourrions aussi connaître la perception du patrimoine qu'ont les groupes issus des milieux «patrimoniaux», les instances et intervenants régionaux, les ministères ainsi que l'État.

Le programme préliminaire

Un cocktail et une conférence ouvriront l'événement et viendront motiver les participants. Le lendemain, dix ateliers, précédés de brèves mises en situation, permettront à chacun d'exprimer ses besoins et attentes par rapport aux différentes facettes du pa-

trimoine québécois, d'étudier les propositions émanant des colloques régionaux des Conseils de la culture et, surtout, de formuler des propositions devant servir de base à l'ébauche d'une politique du patrimoine.

Les activités du dimanche seront fort importantes, car les groupes de travail spécialisés devront se concerter et adopter les propositions, formulées la veille, concernant le patrimoine national.

L'ensemble de ces résolutions constituera l'énoncé d'une politique du patrimoine qui sera plus tard soumise aux membres des organismes en patrimoine et aux instances gouvernementales.

Au début d'octobre, le programme final des assises et le formulaire d'inscription officiel parviendra aux personnes et aux organismes œuvrant dans le domaine du patrimoine, ainsi qu'à tous ceux qui en feront la demande. Les organisateurs connaîtront alors le nom des conférenciers et pannelistes invités de même que l'horaire des activités.

Nous vous invitons toutefois à réserver dès maintenant votre temps et votre énergie pour l'occasion: les lignes de force de l'action en patrimoine, sa philosophie, son idéologie ainsi que l'avenir du patrimoine québécois doivent émerger des intervenants issus de tous les milieux. N'avons-nous pas unanimement affirmé, l'an dernier: «Le patrimoine, lieu et objet de culture»? Par conséquent, il incombe aux participants du prochain Forum de définir les engagements précis et les termes clairs des actions à entreprendre.

Les actes du Forum

Les actes du dernier Forum parviendront sous peu aux participants et sympathisants qui y ont pris part, ainsi qu'à la plupart des personnes et organismes œuvrant dans le domaine. Près de 5 000 copies seront distribuées. Les Actes contiennent certains des textes devant servir de base à la réflexion des participants aux assises de même que les comptes rendus des discussions qui ont eu lieu l'automne dernier.

Mme Lise Drolet est membre du comité directeur du Forum du patrimoine (cette dernière est vice-présidente de l'Association québécoise de l'interprétation du patrimoine et siège au comité exécutif du Conseil des monuments et sites du Québec).

Pour plus d'information concernant le Forum, composez le (418) 647-4347.

HÔTEL-DIEU: L'OPPOSITION AU DÉMÉNAGEMENT

Du 17 juin au 3 juillet derniers, une consultation publique sur l'avenir de l'Hôtel-Dieu de Montréal a eu lieu. Au total, plus de cent groupes et individus ont pu y faire valoir leur opinion concernant la décision ministérielle de déménager en périphérie cette institution historique fondée en 1642, soit au même moment que la ville de Montréal.

La présentation des groupes souleva une multitude d'arguments favorables ou défavorables à cette décision et mit en lumière les nombreux impacts qui ne furent pas au préalable pris en considération par le Gouvernement. Nombre de participants ont souligné l'impact sur la qualité de la formation en médecine, sur la recherche scientifique, sur l'économie du centre-ville et sur l'étalement urbain. D'autres ont rappelé que l'Hôtel-Dieu était jadis un hôpital universitaire de calibre international, qui nécessitait la synergie du centre-ville et qui ne pouvait répondre aux besoins, pourtant réels, de la population en banlieue.

Tous ont reconnu la valeur patrimoniale de cette institution, qui d'ailleurs va bien au-delà de celle des bâtiments qu'elle occupe. Des architectes ont témoigné de l'énorme tâche que représenterait la restauration d'un ensemble aussi vaste; un tel constat pourrait signifier purement et simplement sa détérioration.

Ces consultations, initiées et défrayées par la Coalition sur l'avenir de l'Hôtel-Dieu, constituent un exemple de démocratie remarquable par la sérénité et la qualité des interventions présentées. Le succès qu'elles ont obtenu démontre l'importance du débat public et du processus favorisant la transparence, qui sont absents de ce dossier malgré les fâcheuses conséquences découlant de la décision gouvernementale. Ce succès prouve également à quel point une population entière peut se rallier lorsque ses institutions et son patrimoine sont ainsi menacés.

l'abiti-témiscamingue



Obtenez copie de
notre guide touristique
en contactant:

**À inscrire
à votre itinéraire!**

ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE
DE L'ABITI-TÉMISCAMINGUE

76, rue des Oblats Est, 2e étage

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3N6

Téléphone: (819) 762-8181

Télécopieur: (819) 797-0960

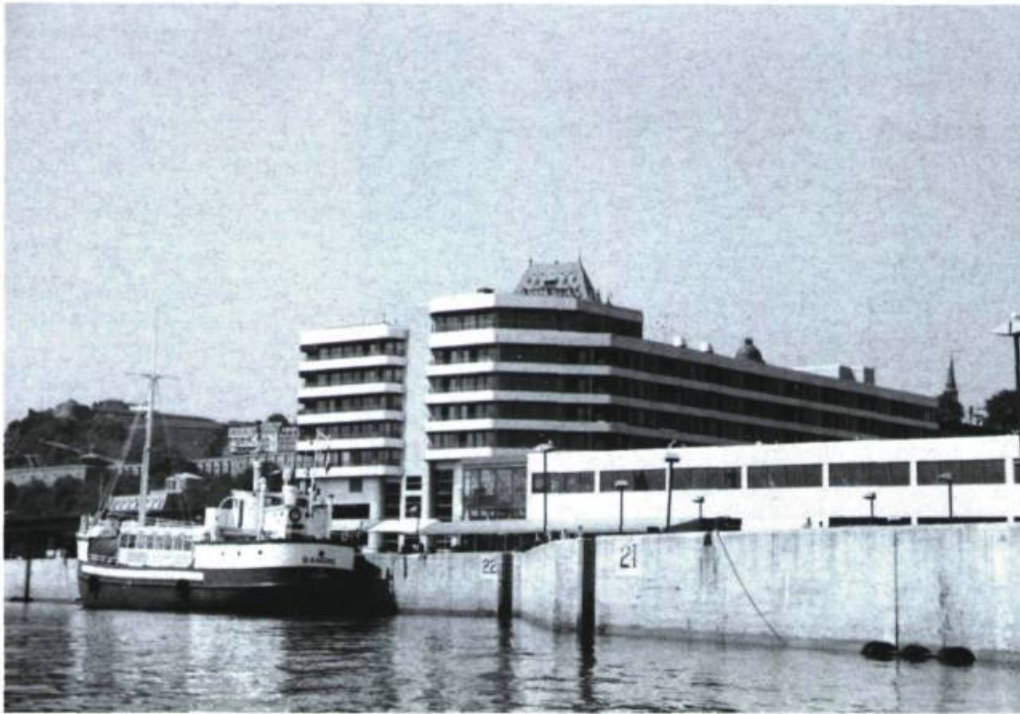


Photo: Pierre Terrien.

L'ÉCOLE NAVALE DANS LE VIEUX-PORT DE QUÉBEC: L'OPPOSITION DU PUBLIC EST PROFONDE ET DURABLE

En 1989, lorsque quelques militaires jetèrent leur dévolu sur l'un des endroits les plus symboliques et stratégiques de Québec, soit sur l'extrême pointe de sa façade portuaire et fluviale, la réaction négative de la population fut immédiate et la presse locale en fit ses manchettes.

Sans la moindre consultation et sans avertissement, l'Armée déroba aux groupes de citoyens le fruit d'années d'efforts consacrés à stopper des «développements» immobiliers analogues aux tristement célèbres «terrasses du Vieux-Port», immeuble qui défigure aujourd'hui la façade de la vieille ville.

Sans avoir étudié de sites alternatifs – par exemple celui de l'actuelle gare maritime Champlain – et sans égard aux besoins en infrastructures de l'industrie des croisières, la Défense nationale décidait d'éliminer tout usage public concevable de l'espace entre la ville et le fleuve, hormis la simple promenade, sur ces terrains que de simples citoyens, après une lutte acharnée, venaient pourtant de soustraire à la vocation «tout béton».

Plusieurs pétitions

En 1990, près de 5 000 personnes signent une pétition pour obtenir une consultation publique concernant le projet d'École navale: «Nous, soussignés, demandons au Gouvernement fédéral et à la Ville de Québec de soumettre tout projet particulier

d'aménagement dans le Vieux-Port de Québec à une consultation publique.» Cette pétition fut totalement ignorée par les autorités.

En novembre 1990, le conseiller municipal Réjean Lemoine invite la population des quartiers Saint-Roch et Vieux-Québec-Basse-Ville à une réunion d'information sur le projet d'École navale. La majorité des personnes présentes s'opposa à ce projet.

L'an dernier, près de la moitié des 8 000 personnes qui signèrent une pétition au quai Renaud dans le but de stopper l'érection d'un bâtiment de 60 pieds de hauteur sur les rives du bassin Louise (le projet de cinéma IMAX), le firent à la condition que le groupe de citoyens lutte également contre la venue des militaires au Vieux-Port.

Enfin, ces deux dernières années, une seule personne a pu recueillir approximativement 3 000 signatures sur les quais de Québec, le texte ne laissant aucune échappatoire aux autorités fédérales:

«Pour un Vieux-Port libre et public»

Le Vieux-Port est devenu un lieu privilégié et de détente pour toute la population de la grande région de Québec.

Nous, soussignés, refusons catégoriquement que toute propriété riveraine publique soit cédée (par vente, bail emphytéotique ou autrement) à des promoteurs privés ou aux militaires.

Préoccupations majeures

Il est prouvé hors de tout doute que le projet qui consiste à ériger des casernements militaires à la Pointe-à-Carcy suscite de fortes préoccupations au sein de la population. Aucune preuve n'a été donnée à l'effet que d'autres sites tout aussi convenables aient été sérieusement pris en considération par les militaires.

C'est pourquoi la Coalition pour la sauvegarde du Vieux-Port est d'avis que le Gouvernement fédéral devra ici appliquer le Décret sur les lignes directrices visant le processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement (22 juin 1984) et procéder, entre autres, à de véritables audiences publiques, comme il le fut recommandé en 1989 par le Comité consultatif fédéral sur l'avenir de la Pointe-à-Carcy (recommandation n° 16, deuxième paragraphe, p. 84).

Pour plus d'information, contactez Mme France Gagnon Pratte, de la Coalition pour la sauvegarde du Vieux-Port, au 647-4347 ou par télécopieur au 647-6483.

Le Service d'Entraide



Société Nationale des Québécois
d'Abitibi-Témiscamingue inc.

C.P. 308, 34, rue Gamble Est
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C3
Téléphone: (819) 762-5543
Télécopieur: (819) 762-0543

**Protection au décès
à un coût minime**



Photos: Dinu Bumbaru.

HOLT & RENFREW: LAISSEZ LA RUE SHERBROOKE EN PAIX!

Holt & Renfrew – magnifique édifice Modern Style – fut construit en 1937 à l'angle des rues Sherbrooke et de la Montagne et conçu par les architectes Ross et MacDonald.

Le bâtiment qu'occupe Holt & Renfrew, entouré de maisons victorienne en pierre grise, l'ancien édifice de l'Associated Screen News ainsi que l'ex-studio Norman contribuent chacun à l'ensemble patrimonial de la rue Sherbrooke. En 1987, la consultation publique concernant l'agrandissement du musée des Beaux-Arts démontra l'attachement prononcé de la population à l'égard de cette artère, malgré les gestes de promoteurs ambitieux. En 1992, la Ville de Montréal propose de faire de la rue Sherbrooke un secteur significatif.

Malgré cela, on nous annonça au cours de l'été un nouveau projet: les propriétaires de Holt & Renfrew et des édifices voisins désirent construire une douzaine d'étages au-dessus des maisons; les façades seraient ainsi «ré-édifiées» en bordure du trottoir, histoire de les conserver. Les services municipaux endossent ce projet, qui cacherait un mur aveugle.

Ces faits ébranlent la confiance que l'on accorde aux mécanismes dont se dote la Ville pour éviter de tels

massacres. Le patrimoine doit-il assumer les erreurs, comme ce mur aveugle qu'on prétend cacher? Comment se fait-il que malgré le consensus social sur l'importance de la préservation du patrimoine, une municipalité appuie de tels projets en invoquant des mots magiques comme «intégration»?

Cette décision précise les menaces qui pèsent encore aujourd'hui sur le patrimoine. Comment expliquer que selon les mécanismes de consultation, les problèmes soient rendus publics une fois prises les décisions? De plus, faute d'une définition rigoureuse, on emploie le mot «conservation» à tort et à travers.

«Science sans conscience n'est que ruine de l'âme», disaient les Humanistes. Il est temps de s'inspirer de cette pensée et ainsi demander aux promoteurs de Holt & Renfrew d'adapter leurs ambitieux projets à la fragile qualité de la rue Sherbrooke – et non l'inverse –, et à la Ville d'accorder à ses engagements toute la rigueur nécessaire.

Héritage Montréal



PATRIMOINE ET GUERRE CIVILE

Depuis un an, ce que l'on appelle pudiquement «l'ex-Yougoslavie» est le théâtre d'une tragédie dont les images nous parviennent avec une horrible régularité. Celles-ci trahissent une haine profonde, une agression brutale dont il nous est difficile, comme Nord-Américains, d'en évaluer le fondement.

Parallèlement au drame humain qui afflige des millions de personnes figure le drame du patrimoine. Dès les premiers jours suivant les déclarations d'indépendance croate et slovène, les monuments historiques de ces peuples ont été la cible des forces fédérales. L'armée prétendit que les clochers baroques servaient de repère aux francs-tireurs; mais que dire des jardins botaniques, des maisons de village, des cimetières et des nombreux autres sites attaqués?

À l'automne dernier, l'UNESCO a envoyé des émissaires à Belgrade et à Zagreb ainsi que deux observateurs dans la ville historique de Dubrovnik, enclave croate inscrite sur la liste des villes du patrimoine mondial en 1979. Le 6 décembre, une violente attaque visait l'ancienne cité.

Aux mois de janvier et février, une mission d'experts y a été dépêchée pour évaluer l'ampleur des dégâts, qui sont néanmoins réparables. En fait, les obus de mortiers visaient davantage la population civile que les édifices. Le déferlement des bombes s'est toutefois poursuivi au cours des mois de mai et juin derniers.

Dubrovnik, enfant chéri des touristes européens, jouit d'une notoriété qui lui a valu d'être rapidement l'objet d'une attention particulière. Cependant, à quelques kilomètres à peine de la ville, et partout où les combats sévissent, le patrimoine et l'identité culturelle de populations entières sont en péril. Contrairement aux humains, le patrimoine ne peut fuir les combats; il est en effet à la merci des soldats ou des pilliers.

En 1992, toutes les nations reconnaissent l'importance du patrimoine culturel comme œuvre de la civilisation humaine. Le drame de cette guerre interculturelle invite à voir dans la cause du patrimoine une autre facette de l'aide humanitaire.

PUBLICATIONS REÇUES

BERNIER, Paul. **Le cheval canadien: un patrimoine québécois**, Sillery, Éditions du Septentrion, 1992, 168 p. (24,95 \$)

CHARNEY, Melvin et al. **Ville métaphore projet: architecture urbaine à Montréal, 1980-1990**, Montréal, Éditions du Méridien, 1992, 125 p. (29,95 \$)

CLAVEAU, Jean-Marie. **Drame à Ha! Ha! Bay Junction**, Montréal, Éditions du Méridien, 1992, 308 p. (24,95 \$)

COLLECTIF. **Le chemin des seigneuries**, Saint-Jérôme, Conseil de la culture des Laurentides, 1992, 62 p. (4 \$)

DESGAGNÉS, Michel et Denyse Légaré (en collaboration). **Les édifices parlementaires depuis 1792** (2^e édition revue et corrigée), Québec, Les Publications du Québec, 1992, 124 p. (coll. Vie parlementaire, n° 3) (10,95 \$)

DESJARDINS, Pauline et Geneviève Duguay. **Pointe-à-Callière: l'aventure montréalaise**, Sillery, Éditions du Septentrion, 1992, 136 p. (29,95 \$)

DUGAS, André et Bernard Soucy. **Le dictionnaire pratique des expressions québécoises: le français vert et bleu**, Montréal, Éditions Logiques, 1991, 299 p. (34,95 \$)

FOURNIER, André. **Les nouveaux messagers: chronique de la vie des journalistes de la radio et de la télévision au Parlement de Québec**, Montréal, Éditions du Méridien, 1992, 272 p. (24,95 \$)

LARIN, Robert. **Quatre cousins loudunais en Nouvelle-France: histoire des ancêtres Fillastre, Lorin et Gouin**, Montréal, Éditions du Méridien, 1992, 356 p. (24,95 \$)

MORNEAU, Claude (dir.) et al. **Montréal en métro**, Montréal, Éditions Ulysse, 1992, 287 p. (coll. Guide de voyage Ulysse) (19,95 \$)

MORTON, Desmond. **Une histoire militaire du Canada, 1608-1991**, Sillery, Éditions du Septentrion, 1992, 416 p. (28 \$)

LE SITE HISTORIQUE DE LA MAISON LAMONTAGNE

Activités et services:

Visite commentée de la Maison, expositions permanente et temporaire, animation historique.
Terrain avec bancs de repos et tables de pique-nique.

Du 1er juin au 23 juin:

en semaine, de 9 h 30 à 17 h 30.

Du 24 juin au 1er lundi de septembre:

tous les jours, de 9 h 30 à 17 h 30.
(En autre temps: sur réservations).

Site historique de la Maison Lamontagne
707, boul. du Rivage, Rimouski-Est (Québec)
G5L 1H2 Téléphone: (418) 722-4038



La Maison Lamontagne a été classée monument historique en raison de la valeur exceptionnelle de son architecture.